

Réf: Dossier 305275

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BATISSEUR MAGIC D'AFRIC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
AKOUEDE EXTENSION, Lot 54, Ilot 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/03/2024 , et enregistrés au CEPICI le 02/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BATISSEUR MAGIC D'AFRIC »

Objet :

- Bâtiment et travaux public
- Conception, construction, rénovation des bâtiments et infrastructures (routes, réseaux, canalisations, etc...)
- Gestionnaire de patrimoine immobilier
- Chargé de gestion locative
- Gestionnaire de galerie marchande
- Agent immobilier
- Négociateur en immobilier
- Mandataire en vente de fonds de commerce
- Administrateur de biens immobiliers
- Gestionnaire de copropriété ou syndic d'immeuble
- Achat de biens immobiliers avec crédit bancaire et le mettre en location
- Transport de matériels dans le domaine de BTP (Sable, gravier, fer...)
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
AKOUEDE EXTENSION, Lot 54, Ilot 04

Dirigeant(s) M KONE LARGATON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03700 du 30/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22710/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

